

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2063>



Partenariat Théâtre-Lycée renouvelé

- Archives du Blog - Vie culturelle du Lycée -

Date de mise en ligne : samedi 18 janvier 2014

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Echos dans la presse

[<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L90xH23/nrco-7-9968c.gif>] "Lycée et théâtre liés par une convention" dans la NR du 14/01/2014

Le lycée polyvalent George-Sand et le théâtre Maurice-Sand ont renouvelé la convention d'action culturelle mise en place il y a trois ans. La signature s'est déroulée jeudi, au CDI, en présence de Michel de Dieu Okala, proviseur du lycée ; de Maryvonne Heckenroth, présidente de l'association du théâtre, en présence des professeurs de français et des documentalistes ; et de Delphine Gabillat, administratrice du théâtre, qui travaille en collaboration avec les enseignantes pour sélectionner les spectacles.

« Je suis particulièrement heureux de ce partenariat. Le dynamisme des enseignants se matérialise par la signature de cette convention. Je lis dans les yeux des élèves que cette participation au théâtre leur est favorable. Cela donne un sens à l'enseignement du français, qui au baccalauréat, a donné d'excellents résultats », souligne Michel de Dieu Okala.

Le théâtre Maurice-Sand a à coeur de proposer dans sa programmation des spectacles pour tous les scolaires depuis sa création. Delphine Gabillat a ainsi pu accueillir 350 lycéens sur 523 élèves que compte l'établissement, et a attiré des familles au théâtre.

« Ce partenariat permet aux lycéens d'obtenir un tarif de 8 Euros, des abonnements individuels de quatre séances au prix de 30 Euros, somme couverte souvent par les tickets Clarc du conseil régional, ou le Pass culture du conseil général. Un moyen d'ouverture au spectacle vivant, c'est aussi pour les lycéens un contact avec les artistes, qui se concrétise par des échanges qui donnent à ce public de lycée une ouverture culturelle qu'ils garderont présente plus tard », explique Maryvonne Heckenroth.

Pour terminer, la comédienne Pascale Chatiron a lu des extraits de quatre livres du Prix Escapages +, initié par des documentalistes.

[http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L90xH29/L_Echo-6-b0074.jpg] Article et photo de Denis Bonnet dans L'Echo-La Marseillaise.

[http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L400xH245/100_5851-a8a37.jpg] **Delphine Gabillat, Michel-de-dieu Okala, Maryvonne Heckenroth** lors de la signature de la convention de partenariat, jeudi 9 janvier 2014.

" Depuis trois ans, le lycée polyvalent George Sand (personnifié par son proviseur, Michel de dieu Okala) ne cesse de renouveler, comme cela a été le cas jeudi après-midi, une convention faisant de l'établissement un important partenaire de l'association du théâtre Maurice Sand (personnifié par Maryvonne Heckenroth, sa présidente, épaulée par Delphine Gabillat, animatrice). Ce qui a amené 378 élèves (sur 523) à assister à des représentations lors de sa

Partenariat Théâtre-Lycée renouvelé

saison 2012-2013 en les incitant à s'abonner (30 Euros pour quatre spectacles) ou en déboursant, selon les séances, la somme modique de 8 ou 7,50 Euros, le prix des billets d'entrée étant principalement diminué par le Conseil régional (chéquier Clarc) et le Conseil général (Pass'port Culture)."
D.B.